

Le P'tit Vaulien

N°26 – juin 2024



Edito



Claude Languetin, Syndic

Soutenir les sociétés et associations locales est essentiel pour renforcer le tissu social et contribuer au bien-être de la communauté. Ces organisations à but non lucratif jouent un rôle crucial dans divers domaines tels que l'éducation, le sport, l'environnement, la culture et l'entraide.

Les sociétés locales de notre commune sont souvent la porte d'entrée pour les nouveaux habitants. Elles offrent également des moments conviviaux et organisent des événements culturels, sportifs. En les soutenant, on contribue à renforcer le lien social, à favoriser l'inclusion et à préserver le patrimoine et l'identité de notre communauté.

Il existe de nombreuses façons de soutenir les associations locales, que ce soit en faisant un don, en participant à leurs événements, en partageant leurs activités ou en proposant ses compétences et son temps en tant que bénévole. Chacun peut trouver la manière qui lui convient le mieux pour apporter sa pierre à l'édifice et contribuer au dynamisme de notre commune.

En soutenant les sociétés locales, on participe activement à la construction d'une société plus solidaire, plus inclusive et plus durable. Il est donc important de se mobiliser et de soutenir ces acteurs de proximité qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous.

Bel été à tous.

A toutes les personnes qui ont accueilli du monde lors des fenêtres de l'Avent en décembre dernier afin de partager un moment en toute convivialité.



Aux personnes qui garent leurs véhicules, remorques, etc... sur les places communales pour de longues durées sans autorisations ou locations. Ces places ne sont pas destinées à cet usage.



L'administration communale sera fermée du
10 au 23 juin 2024 et du 26 août au 1^{er} septembre 2024

Administration communale

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 Vaulion

Greffe et Contrôle des habitants :
021/843 29 71
greffe@vaulion.ch
Bourse : bourse@vaulion.ch

Horaires :
Mardi de 19h00 à 20h30
Mercredi de 9h00 à 11h00

Vaulion, pour un avenir durable et désirable

Un programme d'actions en faveur du climat

Face à l'urgence climatique et à la demande de conseillers communaux, la Commune de Vaulion a décidé de s'engager à son échelle pour répondre concrètement aux enjeux énergétiques et climatiques.

La Municipalité a entrepris l'élaboration de son Plan Énergie et Climat Communal (PECC) fin 2022 avec le bureau Planair et le Parc Jura Vaudois.

Ce PECC est un document de planification sur trois ans, qui donne un fil conducteur aux projets communaux en matière d'adaptation aux changements climatiques, de réduction des émissions de CO₂ et de durabilité.

Il a été validé par l'État de Vaud, permettant ainsi à la commune de bénéficier d'une subvention pour l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique environnementale.

Le plan d'action

Après un état des lieux de la situation communale, un sondage auprès de la population ainsi qu'une soirée d'ateliers participatifs avec les citoyens, la Municipalité a été en mesure de fixer les objectifs sur lesquels elle souhaite concentrer ses efforts durant les prochaines années.

Le rapport du PECC de Vaulion est désormais réalisé, la Municipalité a pu déterminer les actions que la commune s'engage à réaliser, en tenant compte des ressources à disposition et de l'état des lieux réalisé. Ce sont ainsi treize mesures qui ont été définies, en lien avec le catalogue proposé par le Canton qui fixe un cadre pour accorder son soutien financier aux communes. Les voici :

1. Création d'une commission de la durabilité
2. Création d'un fonds pour l'énergie et la durabilité
3. Former les élu-e-s et le personnel communal
4. Favoriser l'engagement et la participation de la population
5. Promouvoir une alimentation locale et durable
6. Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité des bâtiments privés
7. Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments
8. Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable
9. Développer la production d'électricité photovoltaïque
10. Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos
11. Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques
12. Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
13. Protéger la santé de la population des atteintes dues à la canicule

Vous trouverez le rapport entier sur le site internet de la Commune <https://vaulion.ch/plan-energie-et-climat-communal-pecc>



Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité



Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques



Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité



DECHETS – l'heure est à la réduction des déchets

Depuis plus de 10 ans, nous avons adopté la taxe aux sacs pour nos ordures ménagères. Les statistiques de ces dernières années montrent que le tonnage des déchets mis dans les sacs taxés reste stable mais les déchets déposés à la déchetterie augmentent, voire explosent pour certaines catégories.

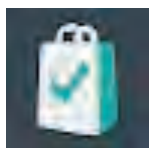
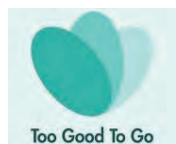
Le système mis en place sur le principe du « pollueur payeur » fonctionne et a trouvé son rythme de croisière. Il est temps maintenant de réduire nos déchets.

**agissons
ensemble
pour moins
de déchets**

Moins de déchets avec les 5R

- [RENONCEZ](#) aux emballages inutiles
- [RÉPAREZ](#) les objets au lieu d'acheter du neuf
- [RÉFLÉCHISSEZ](#) lors de l'achat à la durée de vie de vos appareils
- [RÉUTILISEZ](#) avec les plateformes d'échange
- [RECYCLEZ](#) en transformant vos déchets en nouveaux objets

Des applis anti-gaspi gratuites :



- [Too Good to Go](#) : récupérez des paniers d'invendus à prix avantageux chez des commerçants locaux ! La Fromagerie-épicerie Bays de Vaulion participe à ce programme.

- [Save Eat](#) : Recettes anti-gaspillage, rappels de dates de péremption et conseils de conservation.



- [Bring](#) : créez des listes de courses simples et personnalisées, à partager avec ses proches.

La recette anti-gaspi avec des restes de légumes crus

Pour 4 personnes

Prép. : 20 min.

Cuisson : 25 min.

Ingrédients

1 pâte feuilletée ronde
300 gr de reste de légumes crus
2 tr. de jambon
200 gr de fromage râpé
1 jaune d'oeuf
1 cc d'huile d'olive
sel et poivre



- Préchauffer le four à 180°
- Laver, éplucher les légumes et les couper en julienne
- Faire chauffer l'huile dans une poêle et faire revenir les légumes à feu doux jusqu'à évaporation du liquide. Saler et poivrer.
- Etaler la pâte sur une plaque allant au four et la piquer avec une fourchette. Sur la moitié de la pâte, placer les légumes cuits et dessus le jambon et le fromage.
- Refermer la pâte de manière à faire un chausson et retrousser les bords pour maintenir les ingrédients à l'intérieur.
- A l'aide d'un pinceau, badigeonner le chausson avec le jaune d'oeuf et piquer à nouveau la pâte avec une fourchette pour permettre l'évaporation
- Enfourner pendant 25 min. jusqu'à ce que le chausson soit bien doré et servez avec une salade en accompagnement.

Travaux d'assainissement et agrandissement du parking

Le chantier s'est installé fin mai et, depuis le 3 juin dernier, les travaux pour le séparatif de la Grand-Rue - secteur Hôtel-Eglise et l'agrandissement du parking ont débutés et devraient se terminer à l'automne.

La circulation sera en tout temps maintenue mais avec des feux de signalisations si besoin. Le parage dans le quartier sera, quant à lui, compliqué. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et de votre diligence durant cette période de travaux.



Parking Hôtel-de-Ville

En bleu => réservé aux clients du restaurant

En rose => réservé aux locataires de places

En vert => zone de chantier



Nous vous rappelons que la Place de la Cantine est à disposition pour le parage de vos véhicules pendant cette période.

Le projet d'aménagement de la Place de l'Hôtel-de-Ville et l'agrandissement du parking ont nécessité des discussions avec les habitants du quartier qui souhaitaient plus de verdure. La Municipalité a donc pris en compte leur demande.

Il y a 60 ans, au début des années 1950, voici ce qu'écrivait Mme Renée Magnenat. Elle publiait de temps à autre dans la Gazette de Lausanne.

Extrait « Une place qui naît, qui vit et se souvient »

Alors que se faisaient déjà sentir les premiers frimas de l'automne dernier, on ne les avait guère remarqués lorsqu'ils arrivèrent. Qui donc ? Mais les deux nouveaux habitants que sont nos jeunes érables plantés sur la place de stationnement au cœur du village.

Longs et minces comme de jeunes adolescents grandis trop vite, leur tronc encore frêle maintenu à son tuteur par une ligature, ils s'imposent au regard maintenant. Frais et pimpants, vêtus de leur parure printanière, ils sourient de toutes leurs feuilles nouvelles.

De l'aménagement de cette place, spacieuse et nette, vaste et symétrique, encadrée discrètement d'un petit mur, il faut féliciter nos autorités qui ont su avec un goût parfait, embellir le centre du village et de plus, y faire planter deux arbres, éléments de fraîcheur et de vie.

Un jour de mars, l'an dernier, des ouvriers étaient arrivés, hache et scie en mains, pour abattre le vieux et splendide marronnier et le tilleul qui ornaient le même emplacement. Un élargissement de ce parc réservé aux voitures, toujours plus nombreuses, devenait urgent. Et ils sont tombés, nos vieux arbres... Devant leurs troncs allongés sur le sol comme de grands blessés, des enfants criaient et jouaient, heureux événement. Quelques vieillards, pensifs et mélancoliques, assistaient, impuissants et résignés, à la mise à mort de ces vieux témoins de la vie villageoise...

..... Ils sont là, déjà hospitaliers aux jolis oiseaux qui viennent leur confier leurs espoirs.... Le soir, baignés de lumière au néon que leur dispensent les trois grands lampadaires de la place, ils veillent encore, sentinelles infatigables, sur le repos des habitants. Plus tard, beaucoup plus tard, devenus grands et forts, puis vieux, pourront-ils joindre leurs ramures comme une ultime poignée de mains au soir de leur vie ?

Mais maintenant, pleins de sève et de jeunesse, ils veulent grandir, monter toujours plus haut et développer leurs branches, comme de jeunes enfants qui tendent leurs bras vers l'air pur et la lumière ...

Comme quoi certaines préoccupations restent et sont toujours d'actualité !

■ **SIGNALISATION – Les nouveaux panneaux informatifs sont devenus une réalité. Ils sont prêts à être posés ce printemps par l'équipe de bénévoles du GRAV**

Le GRAV ne reste pas inactif, même en hiver. La mauvaise saison a été consacrée à la conception, la rédaction et la réalisation des dix panneaux informatifs qui seront placés sur l'itinéraire du sentier intitulé « Au souvenir des Carriers », un parcours long de 6,5 km, nécessitant de 2 h 30 à 3 h de marche pour 150 m de dénivellation.

Depuis le départ de la cantine, il faut monter le chemin Neuf puis aller à droite pour rejoindre le Cul-du-Nozon. Là vous apercevrez l'imposante meule en pierre, ultime vestige de l'ancien moulin. Ensuite, il faut remonter en passant devant une belle cascade pour rejoindre la fontaine de la Diay puis la route de la Busine. Vers les Maisons-Neuves, il faut prendre en direction de la forêt de Ramelet pour voir les vestiges d'une ancienne carrière de bassins. De là, un petit crochet par la statue de Mme Despland et un arrêt pour se désaltérer au restaurant de la Breguette est possible. Ensuite, on s'en retourne par les Prés-Dessous avant de reprendre le tracé de l'ancienne route cantonale où l'on verra la pierre à sabot puis les boute-routes. Après avoir traversé la route actuelle, il y aura encore la barrière combinée puis la fontaine des Vyneuves, tous ces éléments peu connus qui témoignent du travail très difficile de ces carriers vaulienis issus des familles Bignens, Michot, Magnenat, Pollens, Reymond et Martignier. Par la vieille route, on rejoindra le point de départ à la cantine.

A découvrir, voir ou revoir durant l'été. En principe, une petite « inauguration » sera prévue après les travaux d'installation.



Les panneaux prêts à être posés.

Mais qu'est-ce que le GRAV ?

C'est un groupe de citoyen créé il y a plus de 20 ans. Le GRAV (Groupe de réflexion sur l'avenir de Vaulion) mène chaque année des actions d'entretien des chemins pédestres créés à son initiative il y quelques années. Durant le printemps plusieurs débuts de soirées sont consacrés à cet entretien. Vous trouverez les dates affichées à plusieurs endroits de la Commune. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus !

Une centenaire à Vaulion ou presque !

C'est le 15 mai 2024 que Mme Nelly Frossard a fêté son centième anniversaire. Après plus de 60 ans de vie à Vaulion, Mme Frossard a rejoint un EMS à Yverdon-les-Bains. Les officialités se sont donc déroulées avec les autorités du chef-lieu du Nord vaudois.



Cependant, la Municipalité a souhaité marquer ce siècle d'existence et est allée partager un verre de rosé avec Mme Frossard.



M. Claude Goy, Mme Nelly Frossard et M. Bernard Martignier

Naissance

La Municipalité félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à

Olivia Roch - née le 13.12.2023



Chiens de protection des troupeaux sur nos alpages

Depuis fin mai 2024, des agriculteurs de notre commune accueillent des chiens de protection des troupeaux. Ces chiens sont là pour protéger les troupeaux contre les prédateurs et les humains sont considérés comme d'éventuels prédateurs. Il y a donc des règles de comportement à adopter lors des rencontres avec les « Patous ». Prêtez attention aux panneaux d'informations sur les alpages.

Lorsque vous arrivez sur un pâturage où une rencontre avec des chiens de protection des troupeaux est possible ...

- Restez calme et déplacez-vous lentement
- Descendez de votre vélo et poussez-le
- Gardez autant de distance que possible par rapport au troupeau ; n'effrayez ou ne faites pas fuir les moutons, chèvres ou les chiens de protection des troupeaux
- Si vous ne voyez pas les chiens de protection faites-vous remarquer en parlant fort



Si les chiens de protection aboient, courent dans votre direction ou vous barrent le passage

- Arrêtez-vous, restez calme et laissez du temps aux chiens pour qu'ils évaluent la situation. Ne criez pas sur les chiens, ils le prendront comme une provocation.
- Si vous vous sentez menacé par un chien de protection, évitez de le regarder dans les yeux et évitez de lui tourner le dos
- N'avancez tranquillement qu'au moment où les chiens de protection auront cessé d'aboyer et accepté votre présence

Union des Sociétés Locales – Calendrier des manifestations - Automne 2024

Juin

15	Sortie du Conseil communal
26	17 ^{ème} Cross des Grottes et course des enfants
28	Souper de la Cagnotte de l'Auberge du Morez
29	Pique-nique de la Gym-Dames

Juillet

Vacances scolaires : du 29 juin au 18 août 2024

4	Dernier entraînement du Footing
5	Grillades du Footing
27	Sortie du Chœur Mixte
31-18.08	Cantonale à Givrins

Août

1	Fête nationale à la Cantine
3	Tir Cantonal FVJC
8	Reprise entraînement du Footing
21	Exercice Pompiers
24	10 ans du SDIS Vallorbe Région
28	Derniers tirs militaires (y compris tir campagne)
31	Sortie de l'Abbaye des Amis

Septembre

16 Lundi du Jeûne 2024

7-8	Course de la Gym-Dames
13	Assemblée de l'Amicale du Criblet
14	Désalpe de la Busine
21	Tir de clôture
21	Commission de gestion – Tournée des alpages
28	Souper de soutien de la Jeunesse

Octobre

Vacances scolaires : du 12 au 27 octobre 2024

1	Reprise du Chœur Mixte
10	Exercice Pompiers
11	Dîner de soutien du FCVN à Croy et Assemblée de Jeunesse
12-13	Sortie du Footing

Novembre

1-2	Journées de soutien du Téléski
8	Assemblée du Ski-Club
10	Brunch du Ski-Club
16	Assemblée du Chœur Mixte
20	Assemblée des Sociétés locales
29	Assemblée de la Musique

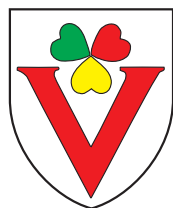
Décembre

Vacances scolaires : du 21 décembre au 5 janvier 2025

4	Conseil communal
5	Dernier entraînement du Footing
6	Téléthon
7	Souper Cagnotte de l'Hôtel des Trois Cœurs et Noël du Footing
11	Assemblée du Téléski
17	Noël du Chœur Mixte
19	Noël des Aînés de la Paroisse et Noël de la Gym-Dames
21	Souper de Batterie de la Jeunesse
23	Vin chaud de la Commune
25	Noël à l'Eglise
30-2	Nouvel-An organisé par la Jeunesse

Dates 2025 à retenir

11.01.25 – Concours
tambours à Yens
18.01.25 – Petit Nouvel-An
22.03.25 – Soirée Musique
26.04.25 – Soirée Chœur
Mixte



VAULION - Jeudi 1^{er} août 2024

Fête nationale à la Cantine

Programme de la journée:

Le matin à la Dent-de-Vaulion:

10h00: Culte avec la musique d'Eglise

Après-midi à la cantine:

13h30: Inscription pour le jeu «Le Mölkky»

14h00: Début du jeu «Le Mölkky»

17h30: Apéro offert par la Commune

18h30: Partie officielle avec une personnalité politique vaudoise

19h00: *Repas (uniquement sur inscription)

Soirée musicale et dansante avec l'orchestre

GUY ROLLAND
JETSET

20h15: Cortège aux flambeaux avec les tambours

21h30: Feu du 1^{er} août suivi par des Feux d'artifices

*Au menu: 1/2 poulet, frites, salade et dessert pour Fr. 20.00

Inscriptions par mail jusqu'au 12 juillet dernier délai à:

carolinepaccaud@bluewin.ch ou par SMS au 079 436 82 48 en indiquant le nbre de 1/2 poulets

Petit rappel tondeuses et objets similaires !

La Municipalité souhaite rappeler un petit point concernant l'usage des tondeuses et des objets similaires pouvant générer des travaux bruyants.

L'art. 41 du Règlement de police stipule que, sauf autorisation de la Municipalité, tout travail est interdit entre 20h00 et 7 heures ainsi que les **dimanches et les jours fériés usuels**.

De plus, l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc...) est également interdit entre 12h et 13h.



Impressum

Editeur : Commune de Vaulion

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : www.vaulion.ch

E-mail : greffe@vaulion.ch

Imprimerie : Imprimerie de Vallorbe

Prochaine parution : décembre 2024

Délai publication : début décembre 2024